

Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme

ANALYSE DES FILIÈRES

LAIT, PORC

ET POULET DE CHAIR

Synthèse

réseau
action
climat france



OXFAM
France

GREENPEACE

Si certaines pratiques d'élevage sont plus vertueuses en France que dans la moyenne des pays européens, cela ne doit pas occulter une réalité : une partie de l'élevage français s'intensifie toujours davantage. Cette intensification s'explique notamment par le fait que ces filières se positionnent de plus en plus sur le marché mondial en exportant des produits très bas de gamme, alors qu'en parallèle des importations de produits animaux de plus haute gamme viennent combler une demande intérieure française en évolution. Ce rapport vise à établir l'ampleur et la nature de ces exportations, le type d'élevage qu'elles sous-tendent et ses impacts en France et dans les pays tiers.

Le Réseau Action Climat se concentre dans cette étude sur les trois filières d'élevage les plus tournées vers l'exportation : le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel. Ces filières sont entraînées par de grandes entreprises de l'agroalimentaire dans une course aux prix bas sur les marchés mondiaux. Cette tendance ne répond ni aux objectifs de souveraineté alimentaire de la France ni à ceux des pays tiers, dont les filières d'élevage locales sont fortement

perturbées par ces importations à bas-coût. Pire, cette stratégie commerciale qui tente de s'aligner sur les cours internationaux les moins-disants conduit à une intensification des élevages français, avec des impacts négatifs sur le travail des éleveurs, le bien-être animal et l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air à l'ammoniac et de l'eau aux nitrates, etc.).

Nous sommes confrontés à la situation aberrante d'un secteur économique monopolisé par quelques grands groupes agro-alimentaires ayant entraîné les acteurs des filières concernées dans une course folle à la recherche du moindre coût. Le but ? Exporter des produits bas de gamme qui au final apportent peu de valeur ajoutée en France et ont des impacts sociaux et environnementaux délétères. Cette étude a pour vocation d'alerter sur les risques de cette stratégie d'exportation et de production et d'apporter des pistes d'action pour faire évoluer le système d'élevage en France vers une meilleure qualité et un moindre impact environnemental et social.

Vous avez dit élevage intensif ?

Les élevages intensifs sont des élevages utilisant de façon intensive leurs facteurs de production : les travailleurs, les animaux d'élevage (issus d'une sélection génétique visant un maximum de productivité), la terre, les intrants, dont l'alimentation importée, etc. L'Union européenne définit notamment comme intensif les élevages détenant

un nombre d'animaux au-delà d'un seuil défini par espèce (directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles) : plus de 2000 emplacements pour les porcs de plus de 30 kg ou 750 pour les truies, plus de 40000 emplacements pour les volailles, etc.

Crédits

Graphistes : Sandra Pasini et Solenn Marrel

Rédacteurs : Guillaume Compain, Oxfam France, Cyrielle Denhartigh, Réseau Action Climat France

Des produits d'exportation bas de gamme issus des filières les plus intensives en France

**Trois filières particulièrement
tournées vers l'exportation :
les viandes de volaille, les viandes
de porc et les produits issus
du lait conventionnel**

Les trois filières étudiées ont été sélectionnées pour leurs importants volumes d'exportation de produits à faible valeur ajoutée majoritairement dirigés vers des pays en développement.



→ Les produits laitiers

constituent la catégorie de produits d'élevage français la plus exportée vers le reste du monde.



→ **Les exportations de viandes et abats de porc** vers les pays en développement sont en forte croissance.



→ **Les exportations des segments les plus bas de gamme de viande de volaille** sont toujours massivement dirigées vers les pays en développement.

Des exportations bas de gamme vers des pays émergents et en développement

Exportations →

Importations ←



LAIT

42% des produits issus du lait français sont exportés. La majorité des produits à forte valeur ajoutée est exportée vers l'UE (88% du lait liquide, 83% des fromages, 95% des yaourts et laits fermentés) tandis que la majorité des co-produits le sont vers les pays tiers (70% des poudres infantiles et 62% des poudres de lait écrémées). Ces pays tiers sont majoritairement des pays en développement ou émergents pour les poudres de lait: la Chine principalement et toute l'Asie du Sud-Est, mais également l'Algérie. Ces exportations vers les pays tiers sont en augmentation.

Pourtant, parallèlement, la part des importations de poudres de lait et autres ingrédients secs (lactosérum, caséines, protéines sériques) reste élevée (30% pour les laits en poudre et 45% pour les autres ingrédients), cela étant dû aux dynamiques du marché international et des cours de la poudre.



PORC

39% des produits porcins français sont exportés. 70% des exportations sont destinés à l'Europe et 30% aux pays tiers. La Chine et les Philippines absorbent en particulier une grande partie des exportations de trois produits à faible valeur ajoutée: 42% des viandes porcines congelées, 51% des abats (oreilles, pieds et demi-têtes congelés) et 29% des exportations de graisse de porc en 2018. Ce tropisme s'explique en partie par le fait que la peste porcine ayant provoqué la perte de plus de la moitié du cheptel de la Chine, cette dernière est devenue fortement importatrice.

La balance commerciale de la France pour le porc est positive en volume (+105 000 tonnes en 2018), mais déficitaire en valeur (-280 millions d'euros en 2018). Même si, en 2020, le solde commercial de la filière est redevenu positif du fait de la conjoncture en Chine (peste porcine), ce déficit structurel atteste d'un déséquilibre des échanges: la France exporte des matières brutes, à faible valeur ajoutée, et importe des produits transformés ou semi-transformés, ou des pièces de viande désossées, plus coûteux. Ce déficit, qui s'accroît, est particulièrement élevé avec l'Espagne qui représente la moitié des importations françaises et, dans une moindre mesure, avec l'Allemagne.



VOLAILLE

Depuis les années 80 la France s'est spécialisée dans le « poulet export », à savoir un poulet à très faible valeur ajoutée, de très faible poids (<1,6kg), tué jeune (moins de 40 jours) et congelé, destiné au marché mondial hors Europe. Cette production mobilise une filière française spécifique qui se consacre exclusivement à l'élevage, la transformation et la commercialisation de ces « poulets exports ». Depuis 2013, ces exportations n'arrivent plus à rivaliser avec les productions brésiliennes et ukrainiennes. Elles ont chuté de 47% depuis 1995 tout en représentant encore 32% de la production de volaille française en 2019. Ces poulets exports sont exportés au Moyen-Orient et en progression vers l'Afrique subsaharienne, tandis que les bas morceaux issus de la découpe de poulets sont destinés à l'Afrique subsaharienne.

70% des exportations sont destinés à l'Europe et 30% aux pays tiers. La Chine et les Philippines absorbent en particulier une grande partie des exportations de trois produits à faible valeur ajoutée: 42% des viandes porcines congelées, 51% des abats (oreilles, pieds et demi-têtes congelés) et 29% des exportations de graisse de porc en 2018. Ce tropisme s'explique en partie par le fait que la peste porcine ayant provoqué la perte de plus de la moitié du cheptel de la Chine, cette dernière est devenue fortement importatrice.



Poudres de lait



Abats et porcs congelés



Poulet congelés

Filière	bovin lait conventionnel	porc intensif	poulet de chair
Principaux pays tiers destinataires des exportations	Chine, Asie du Sud-Est, Algérie	Chine, Philippines	Moyen-Orient et Afrique
% exportation / production (2018)	42 %	39 %	25 %
Valeurs des exports (2019)	7,2 Mds d'euros (+4 %)	1,6 Mds d'euros (+27 %)	1 Mds d'euros (-24 %)
Valeur des imports (2019)	3,9 Mds d'euros (+23 %)	1,7 Mds d'euros (-7 %)	1,4 Mds d'euros (+55 %)

Une stratégie commerciale qui va dans le mur

L'exportation de ces produits d'élevage est dominée par quelques grandes entreprises agroalimentaires aux dimensions internationales. Ces opérateurs économiques ont amené ces trois filières à exporter dans les segments à bas coût impliquant :

1 de se différencier par le prix et les innovations, en particulier grâce à de nouvelles méthodes de transformation qui conduisent à commercialiser des produits laitiers de plus en plus crackés (fractionnés-recombinés) ou, pour les viandes, de nouveaux processus de séparation et désossage des pièces et de fabrication de « minerais de viandes » (qui se présentent sous la forme d'un bloc aggloméré et congelé de 20 à 25 kg de morceaux bas de gamme et de surplus des abattoirs utilisés dans la fabrication de nombreux plats dits « cuisinés »).

2 de chercher à rivaliser avec des pays dont les coûts de production sont bien moins élevés pour produire en bout de chaîne des produits animaux à très faible valeur ajoutée, bradés, car peu valorisables sur le marché européen, dits produits « de dégageant ».

Cette stratégie induit une transformation des produits dans des chaînes industrialisées et enferme les acteurs (éleveurs, transformateurs) dans des systèmes intensifs, seuls à même d'être potentiellement compétitifs sur le marché international. Pourtant, ces modèles ne sont pas particulièrement rentables pour les opérateurs français, qui réalisent des marges faibles voire sont fragilisés économiquement, comme c'est le cas dans la filière poulet.



Poudres de lait



Abats et porcs congelés



Poulets congelés

Nombre d'opérateurs économiques	3 groupes produisent 58 % de la poudre écrémée française (Lactalis, Savencia et Laïta)	3 groupes abattent 50 % des porcs (Cooperl Arc Atlantique, Bigard et Agromousquetaires)	2 groupes dominent l'abattage de volaille (LDC, qui a racheté Doux et sa filière « poulets export », et Terrena)
---------------------------------	---	--	---

Des produits d'exportation majoritairement issus des filières françaises les plus intensives

Dans un contexte de globalisation du commerce des produits animaux et de concentration des opérateurs économiques, une intensification des modèles d'élevage tournés vers l'exportation s'accroît.

LE LAIT

L'essentiel des produits exportés issus de processus industriels de transformation (poudres et autres produits secs) provient d'élevages laitiers intensifs dans la mesure où ces élevages utilisent généralement des races à haut rendement laitier, telles que la Prim'Holstein. La concentration des animaux reste néanmoins modérée en France par rapport à certains pays européens. Concernant les signes de qualité, 11,4% du lait collecté dispose d'une AOP en 2020 et

5,2% du label bio en 2021. En dehors du lait déclassé, les laits et produits laitiers labellisés sont très peu exportés vers les pays tiers.

LE PORC

95% des cochons sont élevés en système conventionnel sur caillebotis intégral, sans litière, avec moins de 0,7m² par porc adulte, 85% en cage de gestation et 90% des truies en cage durant leur maternité. Seuls 4,1% de la production de viande de porc sont certifiés par des Signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO) ou par le label bio.

LA VOLAILLE

83% des poulets de chair sont en système conventionnel. Ils sont élevés en bâtiment sans accès extérieur ni lumière naturelle, issus de souches à croissance rapide, élevés à des densités qui peuvent atteindre 22 poulets par m² et abattus à moins de 40 jours. En 2019, la production de volailles, toutes espèces confondues, en Label Rouge représentait 11% du volume, et les volailles en bio représentaient 1% du volume.

Les impacts sociétaux négatifs au Sud comme en France

Filières locales asphyxiées, produits de piètre qualité : des impacts délétères sur les pays du Sud

Le principal effet négatif découle de la concurrence féroce que génèrent ces exportations vis-à-vis des filières locales des pays concernés.

En effet, les produits étudiés ici sont issus de filières intensives plus productives que les filières locales des marchés visés et bénéficient en outre d'un avantage comparatif grâce aux subventions publiques (notamment de la Politique Agricole Commune). De plus, les différentiels de prix entre produits importés et filières locales sont souvent à imputer à des tarifs douaniers peu protecteurs - par exemple le Tarif

Extérieur Commun de la CEDEAO qui fixe à 5% le tarif douanier sur les sacs de plus de 25kg de poudre de lait - au sous-développement des infrastructures clés pour les filières (dispositifs de collecte, aménagements logistiques et axes de transport, unités de transformation des matières premières agricoles) ou encore à de faibles investissements dans les agricultures et les systèmes d'élevage locaux.

Ces exportations concernent souvent des produits «de dégagement», des co-produits peu qualitatifs qui ne trouvent pas de débouchés en Europe et sont expulsés vers des pays à faibles revenus. C'est le cas en particulier des abats de porc, des découpes de poulet et des poudres de lait venant freiner le développement de filières locales à travers des prix défiant toute concurrence. Il en va de même de

filières intégralement conçues pour s'implanter à bas coûts sur les marchés en développement, à l'instar des « poulets export ».

Cette déstructuration des filières locales a des conséquences sociales ravageuses dans des pays où l'élevage joue un rôle économique crucial dans la majorité des ménages ruraux. Au-delà des problèmes socio-économiques que pose cette concurrence des exportations low cost en provenance de pays comme la France, ces pratiques posent des questions éthiques. On peut légitimement s'interroger sur la moralité d'une méthode consistant à exporter à bas coût dans des pays tiers des produits de faible qualité dont les consommateurs européens ne veulent pas.

Par ailleurs, l'exportation de certains produits dans des pays en développement font l'objet d'un manque criant de transparence envers les consommateurs. Le commerce des mélanges de lait en poudre et notamment des poudres MGV (poudres de lait réengraissées avec des matières grasses végétales, souvent de l'huile de palme importée) manque de traçabilité sur les marchés ouest-africains par exemple. L'étiquetage de ces produits est souvent peu explicite. Dans cette situation d'information partielle, nombre de consommateurs ouest-africains privilégient le prix du produit. Cette faible segmentation du marché conduit à une concurrence directe entre produits laitiers locaux et mélanges MGV.

95%



des porcs sont élevés en bâtiments, avec une surface minimale prévue par animal de 0,65m² et aucune exigence d'accès à l'air libre.



83%

des poulets sont élevés dans des élevages intensifs à haute densité de peuplement, pouvant atteindre 22 poulets/m², sans aucun accès au plein air.

Impacts sur l'environnement et le bien-être animal : des conséquences néfastes en France

Les conséquences environnementales et sur le bien-être animal, liées au fait que les produits sont issus majoritairement des filières les plus intensives, découlent directement de la recherche de compétitivité prix sur les marchés internationaux ainsi qu'aux gros volumes nécessaires pour s'assurer des débouchés. Les indicateurs choisis sont loin d'être exhaustifs mais permettent d'établir un premier aperçu des liens existant entre le niveau de connexion des systèmes d'exportations sur le marché international et leurs impacts sur le sol français.

Bien-être animal

Les produits exportés analysés sont issus de filières extrêmement intensives où les conditions de production (densité et nonaccès au plein air notamment) sont peu compatibles avec le bien-être animal, au contraire des filières sous signe de qualité et en agriculture biologique où il existe des critères plus exigeants. Pour les trois filières, lait, porc et volaille, ces critères sont :

- surface minimum par animal, en extérieur et en bâtiment ;
- accès à l'extérieur (et notamment à des surfaces de pâturage pour les ruminants) ;
- traitement de la douleur (obligation de l'utilisation d'anesthésiants ou non systématisation de certaines mutilations) ;
- confort (exclusion des sols grillagés en métal, etc.) ;
- recul de l'âge du sevrage et de l'âge de l'abattage ;
- choix de souches plus rustiques plus fréquent.

Environnement

Toujours pour des raisons de recherche du moindre coût, les produits étudiés sont issus des filières ayant le plus d'impacts sur l'environnement. L'étude s'est attachée pour cela à regarder les pollutions aux nitrates, les émissions d'ammoniac, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la déforestation importée.

→ Ammoniac et nitrates

Les plus fortes pollutions sont observées en Bretagne et Pays de Loire, première région

d'élevage intensifs pour la volaille de chair, le porc et le lait conventionnel. En France, 94% des émissions d'ammoniac dans l'air et les deux tiers des nitrates dans les cours d'eau sont d'origine agricole, dont les principaux émetteurs sont les élevages de porcs, de volailles et de bovins, et en particulier les plus intensifs.

→ Émissions de gaz à effet de serre

L'agriculture est le 2^e secteur d'émissions de GES en France (19,4%), pour lequel l'élevage contribue à hauteur de 48%. Ce chiffre n'inclut toutefois pas les émissions liées aux cultures d'aliments pour les animaux. Ces dernières correspondant à 60% des surfaces de cultures françaises, l'ensemble des activités directement lié à l'élevage émet ainsi 80% des émissions de GES de l'agriculture sur le sol français. Il faudrait encore y ajouter les émissions liées aux importations de soja, d'engrais azotés de synthèse, etc.

→ Déforestation importée

Les élevages intensifs (en particulier volaille et porc) constituent un facteur majeur de déforestation et de destruction d'écosystèmes précieux. Chaque année, la France importe environ 4 millions de tonnes de soja pour l'alimentation des animaux d'élevage, principalement d'Amérique latine. Ce soja, quasi exclusivement produit en monoculture et issu de variétés OGM, traité avec des produits phytosanitaires pour certains interdits en Europe, est la cause directe d'un processus de déforestation grandissant, qui nourrit directement le changement climatique, la destruction de la biodiversité, et met en péril les droits des populations autochtones. La différenciation entre les produits conventionnels et les produits sous signe de qualité, dont l'agriculture biologique, est notable. En effet, compte tenu de l'interdiction des OGM dans la nourriture animale, l'utilisation d'une majorité des tourteaux de soja brésiliens ou argentins est interdite en agriculture biologique et dans les élevages AOP et Label Rouge.

Cette corrélation entre pollutions et élevages intensifs s'explique majoritairement par :

- le grand nombre d'animaux nécessaire à de grands volumes de production pour satisfaire une stratégie d'exportation sur le marché mondial, impliquant de fait de gros volumes d'émissions de GES ;
- la spécialisation des régions et donc la concentration de ces élevages intensifs dans très peu de régions françaises, augmentant ainsi les impacts locaux ;

- leur dépendance à une production d'aliments pour animaux, qu'ils soient produits sur le sol français ou importés, induisant des impacts environnementaux supplémentaires.

Des impacts sur le modèle socio-économique de l'élevage français

Dans un contexte où le secteur de l'élevage subit de plein fouet différentes crises économiques et climatiques, le nombre d'exploitations diminue. Entre 2010 et 2016, le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage a baissé de 3% par an, celui des élevages porcins, volailles et bovins lait a même baissé de 5%. Cela s'explique notamment par une concentration et donc un agrandissement des exploitations incité par une mise en concurrence et donc une recherche de compétitivité-prix sur la scène internationale.

Autre constat : Dans les élevages intensifs de porcs, volailles et lait étudiés ici, on observe une corrélation entre la plus grande taille des exploitations et une plus grande rémunération des éleveurs. Mais il est important de noter que cet écart est creusé par les aides publiques puisque, dans l'ensemble, le niveau d'aides augmente avec la taille des exploitations. Pourtant il existe des élevages laitiers durables plus autonomes, plus petits et mobilisant moins de moyens de production. Par exemple, les élevages laitiers durables du Grand Ouest ont un résultat par actif supérieur de 66% par rapport à la moyenne des élevages laitiers sur le même territoire.

Enfin, la dépendance des élevages tournés vers l'exportation les rend extrêmement tributaires des fluctuations des cours mondiaux. Cette stratégie d'exportation induit donc une plus grande volatilité des revenus. Au contraire, les élevages plus durables subissent moins l'impact de la volatilité des prix des marchés mondiaux car ils sont moins dépendants des importations d'intrants (notamment l'alimentation animale) et des prix de vente sur le marché international. Dans le cas des élevages laitiers du Grand Ouest, là où le prix du lait peut varier d'une année sur l'autre de -19% à +13%, le résultat varie de -60% à +145% pour les élevages conventionnels, en moyenne, tandis qu'il ne varie que de -34% à +55% pour les élevages durables.

Conclusion

Cette étude permet de montrer la mécanique à l'œuvre : pour des raisons de recherche du moindre coût, les produits exportés vers les pays tiers sont issus des filières les plus intensives. Cette mécanique a été largement enclenchée par les quelques grandes entreprises agroalimentaires aux dimensions internationales détenant ces trois filières et par la course au plus bas prix sur le marché mondial alors que dans le même temps, la France importe des produits plus haut de gamme pour répondre à la demande intérieure. Les tendances sont là : les trois filières étudiées sont en moyenne de plus en plus intensives et leurs exportations de produits à faible valeur ajoutée vers les pays tiers en croissance, engendrant une déstructuration des marchés locaux au sud.

Résultats, une filière lait en cours de concentration forcée et restant le premier exportateur, une filière poulet en chute libre subissant de plein fouet la concurrence sur le marché mondial, et une filière porc dont les exportations à faible valeur ajoutée sont en plein essor, répétant ainsi les erreurs de la filière poulet, avec des élevages de plus en

plus démesurés pour être rentables. Cette double logique de fabrication de sous-produits et de concurrence sur le marché international tire vers le bas les coûts de production et oriente, par conséquent, vers une intensification des filières de production et une industrialisation des chaînes de valeur.

Cette intensification a des conséquences néfastes sur le bien-être animal, l'environnement et la santé socio-économique de l'élevage français. **En contradiction totale avec l'évolution des attentes sociétales, les acteurs de ces filières se retrouvent enfermés dans un modèle insoutenable, embarqués dans une course folle à la concurrence sur des marchés mondiaux sans avantage concurrentiels. Tout le monde y perd, à commencer par l'équilibre de la balance commerciale française et surtout la souveraineté alimentaire de notre pays.**

Recommandations

→ Accompagner la réorientation des stratégies commerciales des filières

- Adopter au niveau européen une réglementation des frontières à double sens : critères exigeants à l'entrée (et notamment l'interdiction de l'entrée sur le territoire de produits ou matières premières ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation d'écosystèmes précieux dans des pays tiers) et critères exigeants pour les exportations également ;
- Trouver avec les filières concernées de nouveaux débouchés et une meilleure valorisation pour certains co-produits difficilement commercialisables sur le marché européen (lait écrémé, abats et ailes de poulets, abats et gras de porcs, etc.) ;
- Définir avec les filières concernées une stratégie qui s'appuie davantage sur le commerce de produits de qualité, qui mettent moins de pression sur les coûts de production de éleveurs ;
- Ne pas octroyer de soutiens aux exportations de produits de "dégagement", et en particulier via les aides directes ou indirectes de la PAC ;
- Revoir les accords commerciaux dans une logique d'équité vis-à-vis des pays en développement et dans le respect des principes de l'Accord de Paris.

→ Sortir des élevages intensifs et enclencher la transition vers un élevage durable

- Accompagner les conversions et les transmissions, améliorer la formation initiale et développer la formation continue sur les élevages extensifs, autonomes et résilients ;

- Renforcer la réglementation encadrant les élevages intensifs (ICPE) et adopter un moratoire sur les nouvelles installations et les agrandissements des élevages soumis à autorisation ICPE ;
- Rediriger les aides publiques vers les élevages extensifs, notamment les aides de la PAC, et en particulier : augmenter les aides à l'agriculture biologique, ajouter le critère « pâturage » à l'aide aux élevages bovins, etc. Soutenir en particulier les élevages mixtes pour les volailles (chair/œuf) et bovins (viande/lait) et les systèmes de polyculture élevage durables ;
- Accentuer les critères environnementaux dans les cahiers des charges des signes de la qualité et soutenir leur développement.

→ Accompagner l'évolution des modes de consommation alimentaire

- Interdire les opérations de publicité et de promotions de viande issus d'élevages intensifs, notamment par la grande distribution ;
- Encourager la consommation de viande sous signes de qualité et issue de l'agriculture biologique, notamment via la restauration collective ;
- Encourager la diminution de la consommation de viande et de produits laitiers, en particulier ceux issus d'élevages intensifs, tout en encourageant la consommation de protéines végétales. Pour cela rendre obligatoire l'étiquetage du mode d'élevage actuellement utilisé pour une partie des viandes de volaille, pour l'ensemble des filières d'élevage.



© Fred Tanneau / AFP

**réseau
action
climat** france

Fédération de 37 associations nationales et locales, le Réseau Action Climat lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International (CAN-I), réseau mondial de plus de 1800 ONG.

GREENPEACE

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement de citoyennes et citoyens qui s'engagent pour construire un monde durable et équitable.


OXFAM
France

Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam International travaille actuellement dans 67 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté.